

EXPLOITATION ARTISANALE SEMI-INDUSTRIELLE DE L'OR ET IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX A YALOKÉ (CENTRAFRIQUE)

Olive Guy-Chardan DIANGO

Joseph Désiré NOUIDEMONA

Dr André DENAMSEKETE

nouidesse@gmail.comdenamsekete@gmail.com

Département de Géographie. Université de Bangui

Submitted : 2025-10-20

valued: 2025-11-10

validated: 2025-11-25

RESUME : L'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or représente une activité essentielle dans l'économie centrafricaine, mais elle génère d'importants impacts socio-environnementaux. Dans la sous-préfecture de Yaloké, l'orpaillage attire des travailleurs venus de diverses régions du pays et des pays voisins (Cameroun, Tchad et Soudan), accentuant les pressions démographiques et les tensions sociales. La problématique centrale porte sur les conséquences de cette activité sur la cohésion sociale et l'équilibre écologique local. L'étude a pour objectif d'analyser les effets socio-environnementaux de l'orpaillage afin de proposer des solutions de gestion durable. La méthodologie s'appuie sur une enquête réalisée auprès de 80 travailleurs aurifères répartis sur les sites de Gaga, Gomion, Camp-Bangui et Zoué, complétée par des entretiens avec des acteurs locaux ainsi que par des observations directes effectuées sur les différents chantiers. Les résultats montrent une forte présence de migrants, source de conflits avec les populations autochtones, ainsi qu'une déforestation, une dégradation des sols et une pollution des cours d'eau. Il est recommandé de renforcer la réglementation minière, d'impliquer les communautés locales et de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

Mots-clés : exploitation artisanale, or, impacts socio-environnementaux, Yaloké.

INTRODUCTION : L'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or constitue nos jours un enjeu majeur pour de nombreux pays en voie développement. Cette activité, qui mobilise des millions de personnes sur le continent africain, représente une source importante de revenus, et est à l'origine de graves déséquilibres socio-environnementaux. Le cas du Centrafrique illustre parfaitement ce paradoxe. L'or a été découvert au début du XX^e Siècles, alors que le pays se

trouvait encore sous le régime colonial français. Les sociétés minières internationales ont connu leur âge d'or en Centrafrique durant les années 1950. À cette période, la production industrielle d'or atteignait environ 600 kg par an¹.

Au cours des dernières décennies, la demande mondiale en or n'a cessé de croître. Selon le World Gold Council, cet accroissement soutenu a favorisé l'essor de l'industrie aurifère et entraîné une diversification des modes d'exploitation, passant progressivement des méthodes artisanales vers des formes d'exploitation semi-mécanisées et mécanisées. Selon INTERPOL, l'installation d'entreprises étrangères semi-industrielles, souvent soupçonnées de corruption et de fraude, génère fréquemment des tensions sociales et contribue potentiellement à accroître la quantité d'or qui alimente les circuits d'approvisionnement illégaux. Sur le territoire Centrafricain, on constate une présence accrue d'entreprises minières, tant nationales qu'étrangères, notamment des entreprises chinoises qui recourent à davantage de mécanisation et de technologies. Selon le rapport EITI de la RCA, 300 détenteurs de permis miniers sont enregistrés, dont 150 entreprises et 150 coopératives². Ces entreprises, parfois qualifiées d'entreprises artisanales semi- mécanisées ou industrielles, génèrent une meilleure production d'or, mais augmentent également les impacts négatifs à travers les étangs abandonnés.

À Yaloké, on note la présence de cinq (5) sociétés minières, dont quatre (4) à capitaux étrangers (MIRYILDIZ CAR SA, SIGMA Minerals CAR, Industrie minière de Centrafrique – IMC, SINOHYDRO Corporation Limited) et une société à capital national (Exploitation minière de Yaloke – SEMYA SURL), ainsi que 40 coopératives locales, un groupement d'artisans miniers et de nombreux artisans individuels œuvrant dans cette zone sous diverses formes. Ces différentes activités, qu'elles soient industrielles ou artisanales, impliquent souvent l'utilisation de produits chimiques dangereux pour la santé humaine et l'environnement, tels que le mercure pour amalgamer l'or ou le cyanure pour traiter les rejets dans les eaux fluviales. De plus, le décapage des surfaces exploitables par des engins lourds (pelles, tracteurs) entraîne la destruction

¹ Ken Matthysen & Iain Clarkson (2013) : L'or et les diamants de la République centrafricaine Le secteur minier et les problèmes sociaux, économiques et environnementaux y afférents. 39 Pages

² https://eiti.org/countries/central-african-republic?utm_source=chatgpt.com

du couvert végétal et modifie le paysage à travers le stockage des déblais et des résidus de traitement.

Malgré le fort enthousiasme qu'elle suscite auprès des populations locales, cette activité présente de nombreux effets négatifs qui doivent être mis en évidence à travers une étude d'impact fiable et précise, afin d'aider à la prise de décision par la mise en place d'un plan de gestion³.

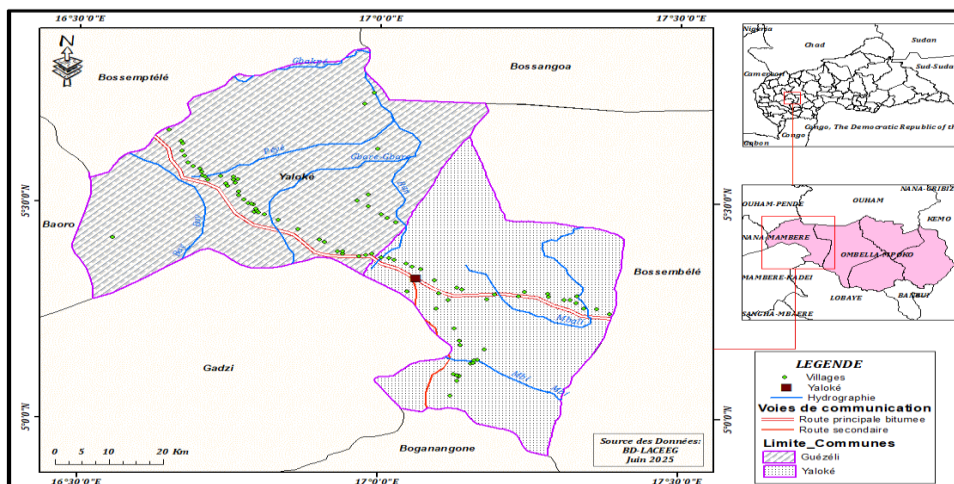
La question centrale que soulève ce travail est la suivante : quels sont les impacts socio-économiques et environnementaux de l'exploitation artisanale semi-industrielle de l'or dans la sous-préfecture de Yaloké ? Pour y répondre, l'étude se propose d'analyser les effets de l'activité aurifère sur l'environnement et la société, d'identifier les limites institutionnelles de régulation et de proposer des recommandations en faveur d'une gestion durable. L'hypothèse de recherche formulée est que l'exploitation artisanale semi-industrielle génère des impacts négatifs durables sur l'environnement et qu'elle entraîne des mutations socio-économiques qui, en l'absence d'un cadre réglementaire strict, aggravent la vulnérabilité des populations locales.

1. PRESENTATION DE YALOKÉ

Yaloké, sous-préfecture située à environ 225 km de Bangui, couvre près de 10,000km² et regroupe trois communes principales : Yaloké-Centre, Guézéli et la commune d'élevage de l'ombella Mpoko. Sa population compte près de 90,000 habitants. Géographiquement, la sous-préfecture de Yaloké se trouve approximativement à 5°10' Nord et 17°20' Est. Son relief est constitué de plateaux, vallées et collines, atteignant entre 515 m et 857 m d'altitude. La région connaît une saison sèche et une saison pluvieuse, et la végétation comprend savanes, forêts-galeries et cultures vivrières, abritant une faune variée.

Sur le plan humain, Yaloké est marquée par sa diversité ethnique et culturelle. L'économie locale repose principalement sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Toutefois, l'exploitation aurifère semi-industrielle, développée depuis une vingtaine d'années, bouleverse la dynamique socio-économique locale, créant nouvelles opportunités et vulnérabilités.

³Konkobo H. M. Et Sawadogo I., (2020) « Rapport sur l'exploitation minière Artisanale et semi- mécanisée de l'or au Burkina Faso : les Acteur et actrices des chaines opératoires, leurs vécus quotidiens et leurs perceptions des tentatives actuelles d'encadrement de la formalisation, 37p. Op. Cit

Carte 1: Localisation de la zone d'étude

Les recherches antérieures consacrées à l'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or en Afrique mettent en évidence une double réalité. D'un côté, cette activité constitue une source importante de revenus pour les populations rurales et contribue à la réduction temporaire de la pauvreté, comme l'a montré Cissé (2019) en Guinée. De l'autre, elle provoque de graves impacts environnementaux et sociaux. Sawadogo (2011, 2020) a démontré au Burkina Faso que l'usage de produits chimiques comme le mercure et le cyanure entraîne la pollution des eaux et l'apparition de maladies liées à l'orpaillage. Des résultats similaires ont été obtenus au Niger par Abdou (2020), qui a insisté sur les effets sanitaires et environnementaux liés à l'extraction artisanale.

Au Cameroun, Voundi et al. (2017) ont mis en évidence les mutations sociales et environnementales induites par les exploitations aurifères de l'Est, où les communautés locales subissent des conflits fonciers et une perte de biodiversité. En République centrafricaine, les travaux de Ngueder-Soukamkian (2022) à Bozoum révèlent que l'installation de sociétés minières étrangères entraîne une destruction accélérée de l'environnement et la déviation Des lits de cours d'eau. Des rapports internationaux, comme celui d'Interpol (2021), soulignent également la montée des trafics et de la criminalité environnementale liés à l'or en Afrique centrale.

Ces différentes études convergent vers une conclusion commune : l'exploitation aurifère artisanale et semi-industrielle, en dépit de ses apports économiques, constitue une menace structurelle pour la durabilité environnementale et sociale si elle n'est pas accompagnée d'un encadrement institutionnel rigoureux. Le cas de Yaloké s'inscrit pleinement dans ce cadre.

2. METHODE ET MATERIELS UTILISES

❖ Méthode

La méthodologie utilisée repose sur une combinaison d'approches qualitatives et quantitatives, selon une logique hypothético-déductive. La recherche documentaire a permis de collecter des informations issues d'ouvrages, d'articles scientifiques et de rapports institutionnels relatifs à l'exploitation aurifère et à ses impacts. Sur le terrain, des questionnaires ont été administrés à un échantillon de 80 personnes, comprenant des orpailleurs, des riverains et des autorités locales. Ces questionnaires ont été complétés par des entretiens semi-directifs menés auprès des responsables administratifs et sanitaires, afin de mieux comprendre les perceptions institutionnelles de l'activité minière.

L'observation directe a constitué une autre technique essentielle, permettant d'analyser visuellement les impacts des activités minières. Des focus groups ont également été organisés pour recueillir des perceptions collectives et confronter les points de vue des communautés locales. Des photographies ont été prises et géoréférencées grâce à des appareils GPS, tandis que l'application KoboCollect a servi à enregistrer les données numériques.

❖ Matériels utilisés

Des logiciels de SIG comme ARGIS et ENVI pour la production de cartes, ainsi que le logiciel Excel pour l'analyse statistique. Le traitement des données a suivi un processus rigoureux allant de la saisie à l'analyse, en passant par le nettoyage des données. Les résultats ont ensuite été représentés sous forme de tableaux, de graphiques et de cartes afin de mettre en évidence les impacts observés.

3. RESULTATS

L'analyse des données collectées dans la sous-préfecture de Yaloké révèle des impacts significatifs de l'exploitation artisanale semi-industrielle de l'or, tant sur le plan environnemental que sur le plan socio-économique.

3.1. Impacts socio-économique

3.1.1. Impacts économiques

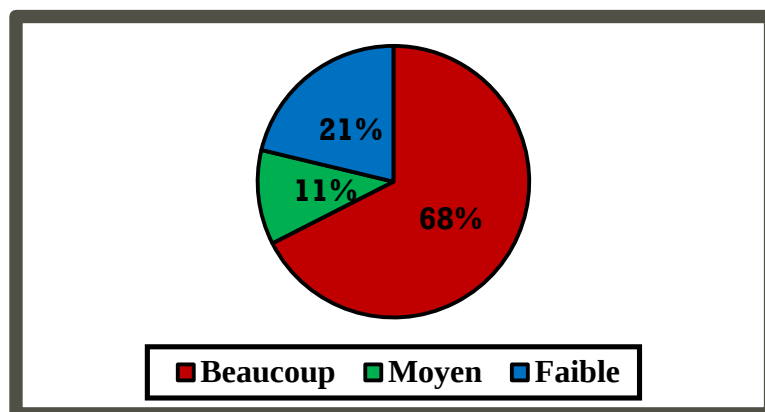
L'apport économique de l'exploitation artisanale semi-industrielle de l'or au développement de la sous-préfecture de Yaloké et à l'amélioration des conditions de vie des exploitants artisanaux. Au niveau sous-préfectoral on peut noter la prolifération des magasins de commerce, la construction d'habitations modernes, l'ouverture de divers services de prestations, la construction de centres de santé et de l'école, etc. Concernant l'amélioration des conditions de vie des mineurs il serait important de rappeler qu'avec le système actuel, il y a des riches et des pauvres. La richesse va selon la position sociale des uns et des autres. À titre d'exemple, un exportateur d'or est plus riche que dix collecteurs réunis ; la même équation vaut en ce qui concerne les collecteurs et les balanciers. Selon le figure ci-dessous, plus de 68% des orpailleurs se disent satisfait de leur activité. À ce propos, un mineur déclare : « Oui, la mine nous rapporte beaucoup à cause du fait qu'elle nous permet de subvenir à nos besoins et d'assister nos parents de temps en temps (Orpailleur de GAGA, 2017). »

Par ailleurs, ceux qui critiquent le faible rendement du secteur ont beaucoup plus nombreux par rapport aux autres protagonistes, puisqu'ils représentent environ 21% de mon échantillon. À ce sujet, un autre explique : « Moi mon objectif est très visible. Là, je suis à la recherche d'une importante quantité d'or pour faire d'autres activités, le commerce, par exemple (Orpailleur de ZOUWE, 2024) »

Toujours selon les chiffres du figure ci-dessous, 11% se disent plus ou moins satisfaits du rendement de leur secteur d'activité cela s'explique par la présence des entreprises minières qui ont bouleversée le lieu de lutte. Ainsi, aucun de ces enquêté n'a parlé négativement du rendement de l'orpaillage. Nous avons voulu en comprendre la raison. La réponse d'un exploitant est ceci : « Vous savez, le secteur de l'orpaillage n'est pas comme le secteur diamantifère. Ici, par exemple,

tu peux sous-estimer ton gain journalier, tu auras constamment quelques choses avec quoi pour manger. En plus, les liens sociaux sont très forts, ce qui nous permet de faire le prêt d'argent au cas où on ne gagne pas dans les mines (Orpailleur de CARREFOUR, 2024) »

Figure 2: La perception de l'orpaillage aux contributions de vie des exploitants



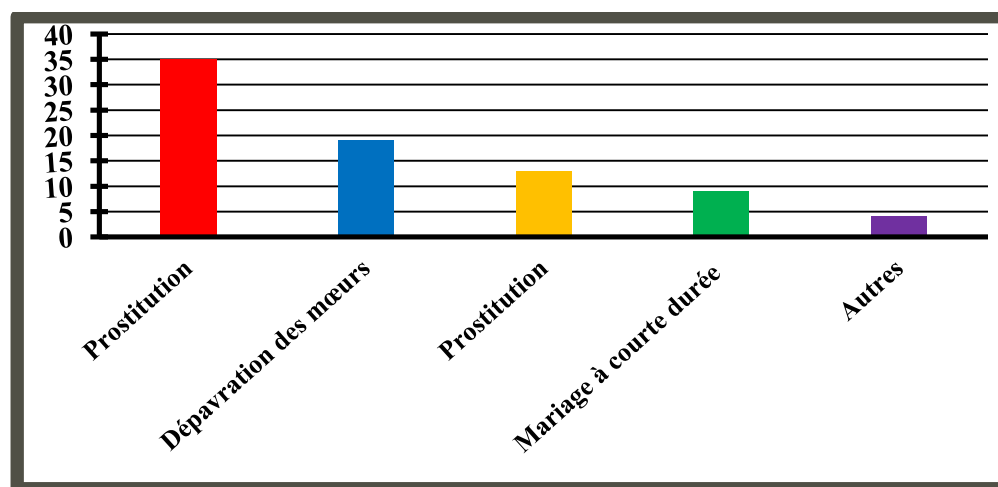
Source : Enquête du terrain, 2024.

3.1.2. Impacts Sociaux

Le premier constat : partout où l'orpaillage rapporte, il y a les manigances des hommes, ce qui impacte négativement sur le mode de vie des communautés villageoises et leur sécurité. D'autres facteurs aggravent cet état de fait, tels que des affrontements entre les intercommunautaires et les Entreprises minières au sujet de la paternité des domaines d'orpaillage et des actes adultère des mariés. Sur ce point, un notable du chantier Ndombourou a rapporté ceci : « Malheureusement, c'est un phénomène qui existe actuellement dans notre cité, ce malgré nos multiples appels à la sensibilisation. D'ailleurs, la plupart des plaintes déposées au commissariat de police ou chez notre chef du village portent sur cette histoire. (Notable de Ndombourou, 2024) »

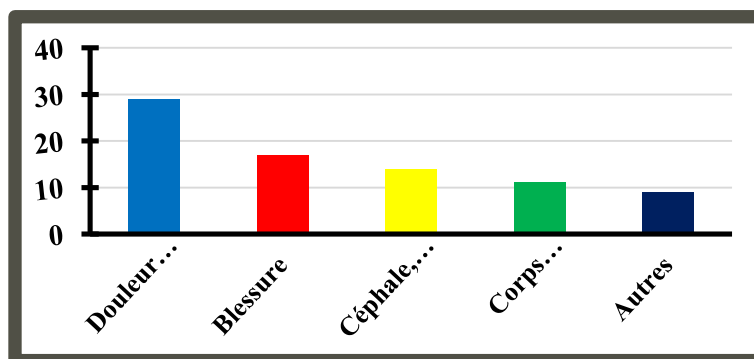
Ainsi, plus de 43,75% des personnes questionnées se plaignent du phénomène de banditisme des rebelles de la CPC qui sévit dans leur localité. Pendant ce temps, 23,75% des exploitants, majoritairement des autochtones, évoquent la dépravation de leur culture. Par ailleurs, 13,75% des enquêtés constatent avec amertume la pratique liée au commerce du sexe. Ensuite, il y a un autre groupe, soit 11,25% des enquêtés, qui dénoncent le mariage à courte durée. Quant à ceux qui restent, ils ont dénoncé d'autres impacts. La figure 3 présente la nature de ces impacts.

Figure 3: Nature des impacts



3.1.3. Impacts sanitaires

Dans cette partie de notre étude, nous exposons les problèmes de santé souvent rencontrés par les orpailleurs et non-orpailleurs pendant et après l'extraction de l'or. Comme cela a déjà été signalé plus haut, les méthodes actuelles de l'orpaillage à Yaloké représentent une menace à court, moyen et long terme pour la santé des orpailleurs et les populations riveraines. En effet, nombreux sont ceux qui œuvrent sans protection dans les mines, ce qui contribue à faire augmenter le nombre des personnes blessées. Selon un creuseur, « ces équipements deviendront encombrants lorsque le travail atteint son niveau supérieur ». On constate également l'absence de toilettes dans les sites visités ; cela veut dire que les gens sont obligés de se débarrasser de leurs excréments aux alentours de site. Tout ça représente des sources de contamination pour les orpailleurs. Parmi les enquêtés, 36,25% se plaignent de douleurs corporelles contre 21,25% de blessure dues à la nature de leur activité.

Figure 4 : impacts sanitaires de l'exploitation aurifère

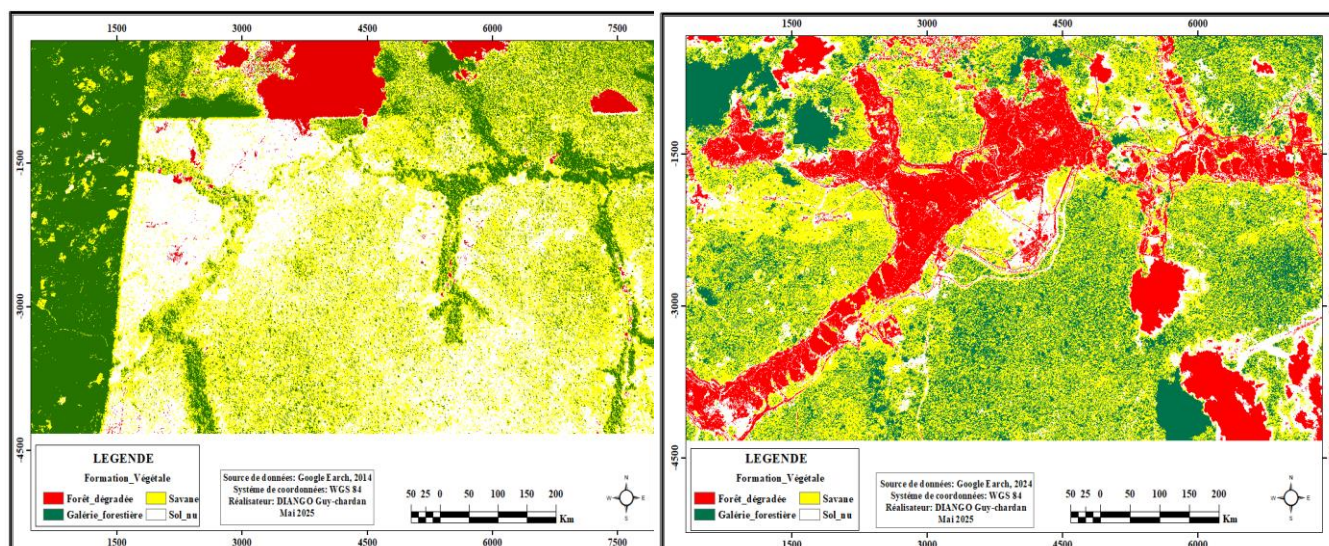
Source : Enquête du terrain, 2024.

3.2. Effets de l'exploitation minière sur l'environnement

3.2.1. La déforestation

Les observations et les enquêtes ont mis en évidence une déforestation progressive et inquiétante. Les forêts situées autour des zones aurifères sont progressivement dégradées, car les exploitants procèdent au déboisement massif afin d'accéder aux gisements aurifères. Cette destruction des écosystèmes forestiers entraîne non seulement une perte de la biodiversité végétale et animale, mais aussi une perturbation des équilibres écologiques. L'analyse cartographique réalisée à partir des images satellitaires a permis de mesurer l'évolution de la couverture végétale au fil des années.

Carte 2 : Dégradation de la couverture forestière au village Gomion entre 2014 et 2024



Les cartes montrent une régression notable des superficies forestières dans les zones minières de Yaloké, ce qui confirme la corrélation directe entre l'intensification de l'activité aurifère et la déforestation. Ces résultats sont illustrés par des images satellitaires représentant l'évolution de la couverture forestière entre 2014 et 2024.

5.2.2. La destruction du réseau hydrographique

L'exploitation aurifère dans la sous-préfecture de Yaloké est principalement de type alluvionnaire, concentrée le long des cours d'eau notamment dans les vallées alluviales et les lits majeurs de la rivière Ban. Premièrement, ces cours d'eau sont profondément perturbés par des excavations répétées, qui modifient leur tracé naturel. Deuxièmement, les chenaux fluviaux sont souvent canalisés ou détournés (les rivières affluents de Ban, et Ban affluent de l'Ouham) afin d'alimenter en eau les zones de lavage du minerai, provoquant une altération de leur dynamique hydrologique. Enfin, ces mêmes rivières deviennent des réceptacles pour les eaux usées issues de nettoyage des engins, du traitement de minerai et des rejets contenant du mercure. L'usage non contrôlé de produits toxiques, notamment le mercure, expose ces cours d'eau à une contamination par des métaux lourds, aux conséquences écologiques et sanitaires graves.

La dégradation du réseau hydrographique s'accompagne d'une baisse significative de la qualité des eaux de surface, posant un risque pour l'approvisionnement en eau potable des communautés riveraines. Ainsi, les impacts cumulés de l'orpaillage perturbent l'équilibre écologique des systèmes aquatiques et affectent directement les moyens de subsistance locaux.

Photo 1: La déstructuration des réseaux hydrographiques



Source: Cliché Auteur, Mars 2024.

De gauche à droite, les cours d'eau Gam et Pényé déviés de leurs lits majeurs pour faire face à l'exploitation de l'or. On observe en arrière-plan des tentes de fortune, habitat des orpailleurs au premier plan les orpailleurs entrain de récupérer les résidus des graviers abandonnés (SINOHYDRO Corporation Limited), exploitation aurifère de Gaga.

5.2.3. La dégradation des sols

Les sols de la Sous-Préfecture de Yaloké sont fortement exposés à la pollution notamment en raison des déversements d'hydrocarbures et des substances chimiques utilisées dans le traitement du minerai. Les zones déboisées dans le cadre l'exploitation aurifère, ainsi que les surfaces d'ouvrage et les aires de stockage, sont particulièrement vulnérables à l'érosion hydrique et éolienne. Cette vulnérabilité est aggravée par plusieurs facteurs : l'effondrement des terrains causé par le décapage intensif et le dépôt anarchique des déblais, le terrassement mécanique dû à la circulation fréquente d'engins lourds, le va-et-vient incessant des camions de transport et des machines d'extraction.

Elle contribue également à la dégradation irréversible des sols. Les cavités laissées par les excavations, la disparition de la couche arable, l'usage incontrôlé de produits chimiques et le rejet en surface de stériles miniers rendent les sols impropres à toute activité agricole. L'opération de décapage de la partie superficielle à provoquer de monticule, de terre sous forme

de mirador. Avec le temps, seule une végétation herbacée clairsemée s'y développe, signe d'une dégradation durable des écosystèmes forestiers remplacés par des savanes secondaires.

Photo 2: Les dégradations des sols par les entreprises minières



Source : Cliché Auteur, Mars 2024. Village Camp-Bangui, site abandonné par les Chinois après l'exploitation. La population à la recherche de résidus d'or.

6. DISCUSSION

Les résultats obtenus à Yaloké confirment les tendances mises en évidence dans d'autres contextes africains. Comme l'ont montré les travaux réalisés au Burkina Faso par Sawadogo (2020) ou en Guinée par Cissé (2019), l'exploitation artisanale de l'or présente une ambivalence forte. D'un côté, elle constitue une activité génératrice de revenus qui attire un grand nombre de travailleurs et dynamise le commerce local. D'un autre côté, elle entraîne une dégradation accélérée de l'environnement et accentue la vulnérabilité des populations.

Le paradoxe de Yaloké est frappant. Alors que la région regorge de richesses aurifères, les communautés locales continuent de vivre dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire. La faiblesse des institutions et l'absence d'un cadre réglementaire strict expliquent en grande partie cette contradiction. Les services techniques de l'État ne disposent ni des moyens humains ni des ressources matérielles nécessaires pour contrôler efficacement les activités minières. De ce fait, l'exploitation aurifère se développe dans un contexte de semi-légalité, où les bénéfices sont

accaparés par une minorité d'acteurs, souvent étrangers, tandis que les coûts environnementaux et sociaux sont supportés par les populations locales.

La comparaison avec d'autres régions africaines montre que les dynamiques observées à Yaloké ne sont pas isolées. Au Niger et au Cameroun, les études révèlent les mêmes tendances : création d'emplois précaires, migrations massives, pollution environnementale et conflits fonciers (Abdou, 2020). L'un des éléments communs réside dans le caractère informel des exploitations, qui échappent à tout contrôle institutionnel. L'expérience d'autres pays montre que la mise en place d'un encadrement rigoureux et la promotion de techniques d'extraction plus respectueuses de l'environnement constituent des leviers importants pour atténuer ces impacts.

Toutefois, il convient de souligner que l'exploitation aurifère n'apporte pas uniquement des effets négatifs. Dans certains cas, elle permet une amélioration temporaire des revenus, une diversification des activités économiques et un développement du commerce local. Ces effets positifs demeurent cependant limités par l'instabilité du secteur et l'absence de mécanismes de redistribution équitable des richesses générées.

CONCLUSION : L'exploitation artisanale semi-industrielle de l'or à Yaloké constitue une activité à double visage. Si elle offre des opportunités économiques et attire de nombreux travailleurs, elle provoque en contrepartie une dégradation rapide de l'environnement et une fragilisation des conditions de vie des populations. Les impacts observés sur la déforestation, la pollution des eaux, la dégradation des sols, les conflits fonciers témoignent de l'urgence d'une réorientation de cette activité vers une logique de durabilité.

Dans ces conditions, seule une gouvernance minière inclusive, intégrant l'État, les entreprises minières et les communautés locales, peut permettre de transformer l'exploitation aurifère en un véritable levier de développement. Sans une telle réorientation, Yaloké risque de demeurer prisonnière du paradoxe de la richesse aurifère et de la pauvreté persistante. A l'issue de cette étude il ressort plusieurs pistes d'actions pour améliorer la gestion de l'exploitation artisanale semi-industrielle de l'or à Yaloké.

En premier lieu, il est nécessaire de renforcer la législation minière et d'assurer son application effective. Une réglementation claire et un suivi doivent être mise en place pour encadrer l'activité, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de produits chimiques et la réhabilitation des sites après exploitation.

En second lieu, il est important de promouvoir des techniques d'extraction alternatives, moins polluantes et plus respectueuses de l'environnement. Des programmes de transfert de technologies propres pourraient être initiés en partenariat avec des organisations internationales et des instituts de recherche.

La participation des communautés locales doit également être renforcée. Une gestion inclusive des ressources minières, associant l'État, les exploitants et les populations riveraines, permettrait de réduire les tensions et d'accroître l'adhésion aux politiques de gestion. Cette participation pourrait passer par la création de comités locaux de suivi et par l'organisation régulière de campagnes de sensibilisation.

Enfin, la diversification économique apparaît comme une nécessité. Le développement d'activités alternatives, notamment l'agriculture durable, l'élevage amélioré et l'écotourisme, offrirait aux populations locales des sources de revenus stables et limiterait leur dépendance vis-à-vis de l'or.

Références bibliographiques

Abdou, A. (2020). Évaluation des impacts de l'exploitation artisanale de l'or au Niger, Mémoire de master, Université Abdou Moumouni, 68 Pages.

Cissé, F. B. (2019). Impacts de l'exploitation artisanale de l'or en Guinée : Cas de Sigouri, Mémoire de master, Université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

Interpol. (2021). Rapport sur l'exploitation aurifère illégale en Afrique centrale. Lyon : Interpol.

Ngueder-Soukamkian, C. N. (2022). Apport du SIG dans le suivi des impacts miniers en République centrafricaine : cas de Bozoum, Mémoire de master, Université de Bangui, 136 Pages.

Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONU Environnement). (2019). L'orpaillage et ses impacts environnementaux en Afrique. Nairobi : ONU Environnement.

Organisation mondiale de la santé (OMS). (2018). Mercure et santé publique. Genève : OMS, 4 Pages.

Rapport INTERPOL & ENACT – **Illegal Gold Mining in Central Africa (2021), 56 pages.**

Sawadogo, E. (2011). L'impact de l'exploitation artisanale de l'or au Burkina Faso, Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 115 Pages.

Sawadogo, E. (2020). Discours et dynamiques environnementales autour de l'orpaillage au Burkina Faso, Thèse de doctorat, Université Joseph Ki-Zerbo, 342 Pages.

Tieguhong, J. C., & Ndoye, O. (2016). Mining, logging and governance in Africa. Journal of Sustainable Development in Africa, 18(2), 45-61.

United Nations Development Programme (PNUD). (2020). Rapport sur la gouvernance des ressources naturelles en Afrique centrale. New York : PNUD, 131 Pages.

Voundi, E., Melingui, A., & Tchatchoua, B. (2017). Exploitation minière et mutations socio-environnementales au Cameroun : étude de cas dans l'Est. Revue Africaine de Géographie et de Développement, 5(3), 88-107.

World Gold Council. (2025). Gold Demand Trends – Full Year 2024. World Gold Council, 15 Pages.

Yao, K. J. (2018). Orpaillage et développement local en Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives. Cahiers d'Études Africaines, 58(232), 601-620.

Zwarts, L., & Doumbia, A. (2019). Gold mining and deforestation in West Africa: A GIS-based approach. Environmental Research Letters, 14(12), 1-12.

Webographie

<https://www.avise.org/articles/impact-social-de-quoi-parle-t-on> Consulté le 10/01/2024 à 00 heures 19 minutes.

<https://www.pro-bono.fr/2012/08/introduction-a-la-notion-d%e2%80%99impact-social-origines-et-definitions/> consulté le 10/01/2024 à 01 heures 05 minutes.

https://eiti.org/countries/centralafricanrepublic?utm_source=chatgpt.com